



fausse declaration sur credits

Par **NATHALIE77400**, le **18/08/2011** à **00:27**

Bonsoir

J ai fait des credits et au bout d un moment vous en prenez 1 pour en payer 1 autre . Bref J ai mis sur plusieurs credits mon ami pacsé sans son accord , signature et j ai fourni sess papiers . Aujourd hui j ai du ouvrir un dossier de surendettement qui a ete accepté par la bdf mais refusé par sofinco donc je suis au tribunal , et mon ami a reçu une lettre recommande de cofinoga comme quoi il est co emprunteur et qu il doit payer , mais il a jaais rien signer . Comment peut ton prouver sa bonne foi ? et que moi je regle mes dettes , j ai fait des conneries et je sais que ca peut aller loin , mais je voudrais savoir a quoi je m encours ? A quoi je peux lui l aider ? Quelqun a til vecu ca ? merci car la je suis dans l impasse et je ne sais plus comment m en sortir
merci
nathalie

Par **Domil**, le **18/08/2011** à **00:40**

[citation]Comment peut ton prouver sa bonne foi ?[/citation] il doit porter plainte contre vous pour faux et usage de faux (délit passible de 3 ans de prison et de 45000 euros d'amende)

Par **NATHALIE77400**, le **18/08/2011** à **01:03**

oui c est bien ce que j avais lu ,
mais malgré cela il prfere eviter cela . C est til la seule solution ? Pensez vous que je peux aller en prison ? J ai encore 2 enfants à charge (16 ans et 6 ans) et je travaille dans un lycee en tant que titulaire . Merci

Par **NATHALIE77400**, le **18/08/2011** à **01:05**

si on doit en arriver la , il sera plus redevable au niveau des creanciers ?